

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue mercredi le 16 décembre 2020, à 19 heures 30, au Loisirs St-Paul- du-Nord Inc., 530, rue Principale Longue-Rive, à laquelle étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Donald Perron, maire:

Le maire : Monsieur Donald Perron

Les conseillers (ère) : Monsieur Réal Émond
Madame Julie Brisson
Monsieur Serge Dion
Monsieur Jean-Paul Giroux

Absents : Monsieur Réjean Tremblay
Madame Marie-Claude Boudreault

Assiste également à cette séance : Chantale Otis, directrice générale et secrétaire-trésorière.

L'ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la séance extraordinaire
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du Rapport financier 2019
- 4.0 Période de questions
- 5.0 Clôture de la séance

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

CONSIDÉRANT l'article 156 du *Code municipal du Québec* stipulant que les membres du conseil doivent être convoqués au moins deux jours avant le jour fixé de la séance;

CONSIDÉRANT que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Chantale Otis a déclaré qu'un avis de convocation pour la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du Conseil municipal le jeudi, 10 décembre 2020, conformément à l'article 152 de la loi;

CONSIDÉRANT que les membres présents à l'ouverture de la séance forment quorum;

EN CONSÉQUENCE, la séance extraordinaire du 16 décembre 2020 est déclarée régulièrement constituée par le maire qui préside la séance et qui souhaite la bienvenue à tous à 19 :30 heures.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que les tous les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour ci-après, contenu dans l'avis de convocation transmis le 10 décembre 2020 et qu'ils renoncent à sa lecture;

**RÉSOLUTION
20-12-3821**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 décembre 2020.

RAPPORT FINANCIER 2019

ATTENDU la présentation des faits saillants du rapport financier 2019 ;

**RÉSOLUTION
20-12-3822**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-PAUL GIROUX
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accepte le dépôt du rapport financier 2019 audité par la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton.

**Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires de M.
Réjean Tremblay**

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 :37, M. le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal.

Aucune question.

LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour de la séance est épuisé;

**RÉSOLUTION
20-12-3823**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal déclare la séance close à 19 :38 heures.

Nombre de citoyens présents : 4

Donald Perron, Maire

Chantale Otis, directrice générale et
Secrétaire-trésorière

